

Séance du jeudi 30 novembre 2023

Date de la convocation: 24/11/2023

Membres en exercice : 11

Le trente novembre deux mille vingt-trois l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrice ESPINASSE,

Présents : 9

Présents non votants : 0

Présents : Patrice ESPINASSE, Franck BLANC, William GEORGES, Marie-Ange FOLLIOU, Jean-Sébastien COHAS, Chantal PALLANCHE, Françoise SAPIN, Gérard PEREZ, Romain CHABRE

Votants: 9

Présents non votants :

Représentés :

Excusés : Olivier DUFOUR

Absents : Delphine FORISSIER

Secrétaire de séance : Romain CHABRE

DE_20231130_06

Rapport 2022 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) Assainissement Collectif

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) Assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération.

Monsieur le Maire présente les données principales extraites du RPQS Assainissement Collectif 2022.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **ADOPTÉ** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2022 ;
- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr

Ont signé au registre,

Le Maire, Patrice ESPINASSE

Le secrétaire de séance, Romain CHABRE